

Au chapitre "Comités d'usines". 1) La grève d'occupation. Le projet affirme que toute grève d'occupation pose pratiquement la question "qui est le maître dans l'usine", le capitaliste ou bien l'ouvrier. Dans le chapitre sur les piquets de grève, etc .. la même idée est exprimée par les mots suivants: "les grèves d'occupation ne sont pas encore la domination des usines à la façon italienne, mais un pas décisif vers cette domination". Cette thèse est fondée sur l'expérience française et américaine. C'est sur l'expérience polonaise que nous voulons attirer votre attention.

Chez nous, les grèves d'occupation (dites grèves polonaises) ne représentent pas la forme supérieure de la lutte de classes. L'occupation d'une usine ne se révèle pas dans la conscience des ouvriers comme un pas vers la domination de l'entreprise. La grève d'occupation en Pologne n'est qu'un remède contre les briseurs de grèves et une façon d'exercer une pression accrue sur l'entrepreneur, alors que l'ouvrier se sent trop faible pour obtenir ses exigences au moyen d'une grève normale. La même méthode de lutte a en France - plus exactement avait en France - un tout autre caractère. Les grèves d'occupation en France engendraient simultanément des masses immenses dans tout le pays, et elles avaient lieu au moment d'une grande activité politique, tandis qu'en Pologne les grèves sont dispersées, n'embrassent pas le pays entier et se déroulent dans les conditions de marasme politique. Dans d'autres conditions, les grèves d'occupation peuvent encore jouer un grand rôle révolutionnaire, en Pologne, mais l'expérience polonaise jusqu'à maintenant montre que ce n'est pas toute grève d'occupation qui constitue une forme supérieure de la lutte de classes.

Nous proposons de prendre en considération l'expérience polonaise et l'enseignement qui en découle, à savoir que le caractère de la grève économique dépend du niveau du mouvement des masses et de la situation politique générale du pays.

2) Les Comités d'usine. Nous lisons dans le projet que les comités d'usine "créent dès le début un contre-poids à la volonté de l'administration" et que "du moment où surgissent les comités d'usine une dualité de pouvoir existe en fait dans l'usine". N'oublions pas cependant qu'en Allemagne pré-hitlerienne existaient des comités d'usine (Betriebsräte) aussi bien qu'en Pologne jusqu'à ces jours (dans les mines et grandes entreprises), mais ils ne jouent aucun rôle révolutionnaire. La stabilisation des gouvernements bourgeois après les années de l'afflux révolutionnaire après la guerre a privé les comités d'usine, cet enfant de la révolution, de toute leur importance révolutionnaire.

Ils continuent leur existence comme simple appendice de l'appareil syndical conservateur. Le projet doit tenir compte de l'expérience des ouvriers de tous les pays où les comités d'usine existaient ou existent encore. Pour délimiter ces comités de ceux dont nous souhaitons la création, dont la création n'est possible que dans une situation révolutionnaire ou pré-révolutionnaire - nous proposons d'appeler ces derniers comités d'usine révolutionnaires.

Au chapitre "Lutte contre l'impérialisme et contre la guerre".

1) nous lisons dans le projet: "dans le pacifisme et même le patriotisme des opprimés il y a au fond quelque chose de progressif... Il faut savoir opposer ces deux formes de pacifisme et de patriotisme". Nous proposons de rayer "et même dans le patriotisme" aussi bien que "et patriotisme" parce que nous ne voyons aucun élément progressif dans le patriotisme des masses des pays impérialistes.